



QUALISUD

CERTIFICAT

QUAL/RCNA/2024-39

(sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

QUALISUD

certifie que, suite à l'audit effectué du 1er octobre 2024 au 3 octobre 2024
l'entreprise : **RAGT Plateau Central - Arzac - Pôle Agro Alimentaire - - 12850 -
SAINTE-RADEGONDE**

Pour l'unité d'exploitation **PROMASH**
située à **Arzac - Pôle Agro Alimentaire - 12850 SAINTE-RADEGONDE**

respecte le Référentiel de Certification OQUALIM version en vigueur

- pour les activités de fabrication et la mise sur le marché d'aliments composés pour animaux,
- pour les activités de transformation de matières premières pour l'alimentation animale,
- pour les activités de distribution de matières premières et additifs pour aliments pour animaux.
- pour les activités de négoce de matières premières pour aliments pour animaux.

Ce certificat est valable du 9 décembre 2024 au 2 janvier 2026

Certifiée RCNA depuis le 1er mars 2020

Audit de renouvellement de certificat avant le 2 novembre 2025

Fait à Auzeville le 9 décembre 2024
Nom et visa du responsable de l'organisme certificateur
François LUQUET - Directeur

RCNA/CERT14/CERT/1-6